

Que se passe-t-il au sanctuaire national de l'Immaculée à Washington ?

Author : spo

Categories : [Divers summorum](#)

Date : 12 mars 2011

L'an dernier une messe en forme traditionnelle avait été célébrée avec une importante participation au sanctuaire de l'Immaculée Conception à Washington. Le renouvellement de cet événement était attendu cette année. Depuis plusieurs semaines, le comité d'organisation de cette messe avait réglé les derniers détails. Le célébrant devait être Mgr Joseph Augustin DiNoia, secrétaire de la Congrégation du Culte divin. Il a annulé sa participation rendant impossible du même coup, aux yeux des organisateurs, la célébration de cette messe. Que s'est-il passé ? Après enquête, j'ai pu reconstituer les faits :

1°) En premier lieu, c'est Mgr DiNoia qui a amorcé l'affaire en retirant le concours qu'il avait promis. Il aurait indiqué ses raisons dans une lettre adressée à l'abbé Berg, supérieur général de la Fraternité Saint-Pierre avec copie à l'abbé Flood, supérieur du district nord-américain. Dans cette lettre, il donnerait son motif : que les dispositions du Motu Proprio sont désormais mieux comprises (il doit s'agir de l'instruction) : *Summorum Pontificum* ne vise pas les célébrations ponctuelles à l'occasion de tel ou tel événement; il ne vise que la célébration régulière paroissiale pour un groupe stable. Donc pas de grand'messe en la Basilique.

2°) En conséquence les organisateurs de cette messe pontificale à la Basilique du Sanctuaire de l'Immaculée Conception, qui avaient d'ailleurs souffert mille tracasseries de la part du diocèse de Washington, décidèrent, quelque peu hâtivement, d'annuler la cérémonie. Ils en firent part au diocèse, qui, on peut se l'imaginer, se frotta les mains.

3°) Pourtant certains conseillèrent plutôt de s'accrocher, l'heure n'étant pas au défaitisme. Trois prêtres au moins comptaient faire le voyage depuis Denton.

4°) Forts de cet encouragement, ou plutôt de cette exhortation roborative, les organisateurs changèrent de cap et déclarèrent au diocèse qu'ils comptaient trouver un évêque remplaçant, et que la cérémonie se déroulerait comme prévu.

5°) Les autorités diocésaines eurent beau jeu de répondre que non, le premier instinct des organisateurs avait été le bon, il fallait effectivement annuler. D'ailleurs, le diocèse compte déjà trois lieux de messe en forme extraordinaire à horaire régulier, alors ceux qui sont attachés à cette forme ont déjà l'embarras du choix (on retrouve l'argumentation de Mgr DiNoia) !

Comme le souligne la Mouche du Coche sur le [Forum catholique](#), aujourd'hui il semble donc que même les « célébrations occasionnelle » sont aussi dans le collimateur.